Ville de Rouyn-Noranda

1926 - 2026

COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

Appel de projets culturels nécessitant un soutien financier

Rouyn-Noranda, le 10 novembre 2026 – Dans le cadre de son Programme de soutien financier aux projets culturels, la Ville de Rouyn-Noranda lance le premier appel de projets pour l'année 2027. La date limite de dépôt est le 15 janvier 2027.

Il s'agit d'une opportunité pour les organismes à but non lucratif, les institutions d'enseignement, les services de garde et les organismes culturels amateurs ou professionnels de présenter un projet touchant toute discipline culturelle. Les projets soumis doivent être diffusés entre la date limite de dépôt et au plus tard en septembre 2027.

Le programme comporte 5 volets :

1. Régulier;
2. Éducation et lutte contre l'exclusion culturelle;
3. Médiation culturelle;
4. Aînés;
5. Jeunesse.

Lors des deux appels de projets en 2026, 16 projets ont été financés, pour un total de 65 090 $.

Pour connaître les objectifs de chacun des volets, les critères et autres conditions du programme, les organismes sont invités à consulter tous les détails sur le site de la Ville de Rouyn-Noranda.

Le Programme de soutien financier aux projets culturels est mis en place grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Rouyn-Noranda dans le cadre de l'Entente de développement culturel.

Formulaire et cadre financier

– 30 –

Source : Service des communications
819 797-7110, poste 7371
communications@rouyn-noranda.ca

Entente de développement culturel | Ville de Rouyn-Noranda | Québec